

Chiffres et tendances

	2007	2009	2010 ¹
Nb d'adhérents	8433	8500	8350
Nb de bénévoles	1554	1775	2162
dont Conservateurs bénévoles	ND	475	637
dont Membres des Conseils scientifiques	ND	220	310
Nb de salariés	483	558	613
dont CDI	83%	84%	83%
dont cadres	17%	16%	15%
dont femmes	43%	44%	43%
dont contrats aidés	22%	11%	10%
Nb de jours de formation reçus	1111	1238	1129

Sites d'intervention des Conservatoires d'espaces naturels

Nb de sites	2058	2054	2196
Surface (ha)	121 265	116 801	121 267

Espaces sur lesquels les Conservatoires d'espaces naturels sont chargés d'une mission d'animation territoriale

DOCOB	ND	110	147
MAET	ND	ND	70
ENS (non gérés en régie)	ND	40	89
Nb de sites dotés d'un plan de gestion	1211	1350	1591
Nb d'agriculteurs sous contrat	817	895	907
Nb de sites gérés par des agriculteurs	482	480	485
Nb de sites gérés avec des organismes d'insertion	225	255	258
Nb de sites gérés avec des entreprises	172	215	251
Nb de sites équipés de signalétique	708	825	834
Nb d'animations réalisées	1494	1690	1733
Nb de participants aux animations	49 953	46 620	69 618

Budget total (en Millions €) dont

	25,4	28,9	35,6
UE	2,3	2,6	3,6
Etat	7,2	8,0	9,1
Etablissements publics et assimilés	3,4	3,3	4,6
Régions	10,1	6,6	8,2
Départements	ND	4,8	5,6
Autres collectivités	ND	1,3	1,2
Mécènes, sponsors, fondations et dons	0,3	0,3	0,3
Autres	2,1	2	2,8

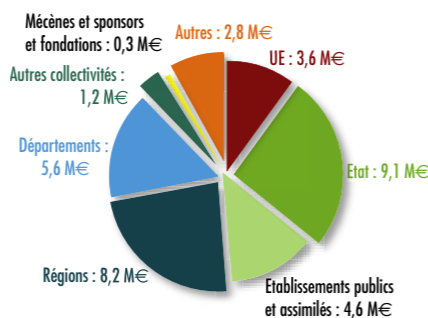
ND : Non disponible
¹ Données au 01/01/2010



Le réseau s'appuie sur ses partenaires...

... financiers

Pour développer ses actions le réseau a mobilisé 35,6 M€ auprès de ses partenaires institutionnels et privés selon la répartition suivante :



La Fédération est notamment soutenue par des partenaires privés comme la Fondation Nature & Découvertes, le Crédit Coopératif, CEMEX et la Fondation du Patrimoine.

... techniques et scientifiques

Le réseau agit au quotidien en s'appuyant sur de nombreux partenariats dont certains sont formalisés par des conventions cadres nationales : la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse et de la Saune Sauvage, le Conservatoire du Littoral, la Fédération Nationale des Chasseurs, Réserves Naturelles de France et le Ministère de la Défense. Le réseau est membre de l'Atelier Technique des Espaces Naturels, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et du Comité Français pour l'Education à l'Environnement et le Développement Durable.



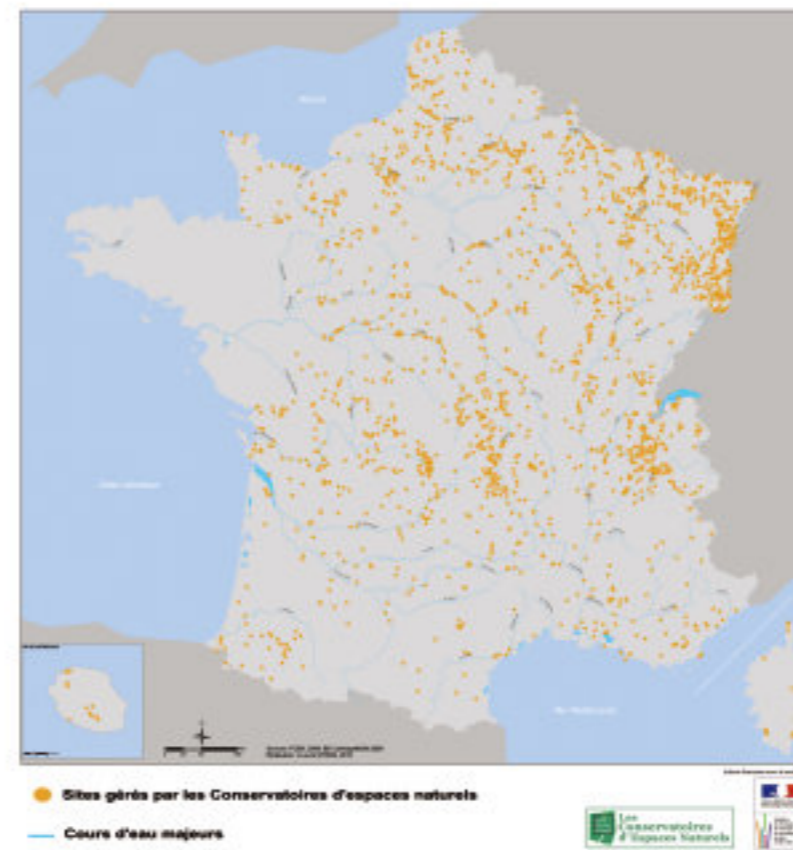
Action financée avec le soutien du MEEDDM

EDITION 2011



Tableau de bord du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels au 31/01/2010
 En France métropolitaine et l'île de la Réunion



Par une approche concertée et un ancrage territorial, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver depuis plus de 30 ans notre patrimoine naturel et paysager. Regroupés en une fédération (FCEN), les 29 Conservatoires de métropole et d'Outre-Mer gèrent 2 196 sites naturels, couvrant plus de 121 000 ha, au moyen de la maîtrise foncière et d'usage. Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels participe ainsi par la gestion durable d'un réseau de sites naturels cohérent et fonctionnel à la préservation du patrimoine naturel et à la préservation des trames verte et bleue. A ce titre les Conservatoires interviennent aussi bien en faveur d'espaces et d'espèces remarquables que de nature de proximité qualifiée « d'ordinaire ».

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, engagées mais non militantes. En 30 ans, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales, mais également de partenaires privés, les Conservatoires d'espaces naturels sont devenus des acteurs reconnus dans la gestion des sites naturels par leurs interventions foncières ou en accompagnement des politiques contractuelles (Natura 2000, Mesures Agri Environnementales territorialisées...) ou réglementaires (Réserves Naturelles, Réserves Naturelles Régionales...). Ils sont acteurs du développement des territoires et sont des référents pour leur expertise scientifique et technique. Reconnus de longue date pour la pertinence de leur action construite dans un permanent esprit de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, les Conservatoires ont tissé des relations partenariales, et résolument complémentaires, avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité et des territoires.

- 1976 : Création du premier Conservatoire d'espaces naturels en Alsace
- 1989 : Création de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- 2001 : Création du Pôle-Relais Tourbières
- 2009 : Reconnaissance spécifique des Conservatoires dans l'article 24 de la loi n° 2006-1772 Grenelle I adoptée le 23 juillet 2009
- 2010 : Reconnaissance dans l'article 129 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement

Un réseau d'acteurs pour un réseau de sites

Constitué de 21 Conservatoires régionaux, 8 Conservatoires départementaux et d'une fédération nationale, présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et en Outre-mer. Qui s'appuie sur près de 8345 adhérents, 2162 bénévoles et près de 613 salariés parmi lesquels :

43 % de femmes 83 % de CDI
 15 % de cadres 10 % de contrats aidés

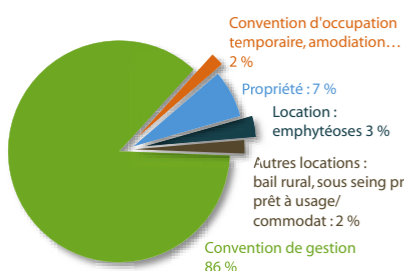
Les Conservatoires d'espaces naturels se forment et forment : ils ont accompagné 183 stagiaires, ont reçu 1 288 jours de formation et donné 115 jours de formation en 2009.



LA PROTECTION ET LA GESTION DES SITES NATURELS

Les **Conservatoires protègent les espaces naturels par la maîtrise foncière et d'usage**. Ils gèrent 2 196 sites couvrant 121 267 ha au sein desquels ils sont propriétaires de 9 051 ha répartis sur 728 sites et locataires par emphytéose (>18 ans) de 3 943 ha (313 sites). Les Conservatoires interviennent majoritairement au moyen de conventions de gestion, sur près de 86 % des surfaces gérées et 2 196 sites. La gestion des sites par les

Maîtrise foncières et d'usage



Conservatoires d'espaces naturels s'appuie sur l'élaboration de plans de gestion (72 % des sites en sont dotés) validés par leur conseil scientifique. Ces préconisations de gestion peuvent le cas échéant prôner la non intervention comme c'est le cas sur 42 sites (2 300 ha).

La majorité des sites des conservatoires abritent une faune et une flore remarquables du fait de leur rareté ou des menaces qui pèsent sur elles et qui ont conduit à les protéger. A ce titre, **l'intervention des Conservatoires d'espaces naturels s'appuie pour plus d'un 1/3 des sites gérés (845 sites) sur la protection réglementaire :**

	Espaces naturels sensibles	Arrêtés de protection de biotope	Réserves naturelles nationales	Réserves naturelles régionales	Parcs nationaux	Conservatoire du littoral
Nbre de sites	511	177	63	41	27	26
Superficie (ha)	10 360	8 383	24 866	11 132	1 857	12 642

LA SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT



Les sites d'intervention des Conservatoires sont majoritairement ouverts au public : 834 d'entre eux (soit 40 %) sont équipés (sentiers équipés, plaquettes, maisons d'accueil) parmi lesquels 41 sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap et 13 d'entre eux labellisés.

Les Conservatoires interviennent majoritairement sur des sites ne bénéficiant pas de protection réglementaire mais abritant une diversité biologique riche et essentielle au bon fonctionnement des écosystèmes. Cette nature générale constitue la matrice vivante au sein de laquelle la biodiversité s'exprime et assure les **services écosystémiques**. C'est également le siège des **Trames Verte et Bleue** pour lesquelles le réseau des sites gérés par les Conservatoires, constitue un maillage serré réparti sur 2 539 communes.

Les **Conservatoires d'espaces naturels gèrent des sites présentant une large diversité de milieux**, dont les **zones humides** (40 % des sites d'intervention) et les **milieux ouverts** tels que les pelouses sèches (23 % des sites), les landes, les fruticées et les prairies (12 % des sites). Signalons également la présence de 291 **gîtes à chauves-souris** répartis sur 13 % des sites.

	Ecosystèmes alluviaux	Tourbières et marais	Ecosystèmes aquatiques	Ecosystèmes lacustres	Total des sites d'intervention en zones humides
Nbre de sites	269	463	93	35	860
Superficie (ha)	11 853	9000	740	905	22 498



Les **Conservatoires d'espaces naturels assurent la gestion des sites en régie mais ils mobilisent autant que possible les acteurs et savoir-faire locaux**.

Plus de **900 agriculteurs sous contrats** avec les Conservatoires interviennent sur plus 1/5 des sites (485), notamment par la fauche et le pâturage en privilégiant les races rustiques. Les Conservatoires

sont signataires de 33 baux ruraux à clauses environnementales. Les Conservatoires mobilisent également des **entreprises spécialisées** (251 sites), des structures **d'insertion professionnelle** (258 sites) et mobilisent des **bénévoles**, notamment durant l'automne dans le cadre de l'opération Chantiers d'automne.

Les champs d'intervention des Conservatoires d'espaces naturels

L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE



L'action des **Conservatoires d'espaces naturels** s'appuie sur des expertises scientifiques et techniques mobilisées en interne et en particulier : Conservatoires Botaniques Nationaux, Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage...

Le réseau des Conservatoires adhère au **Système d'Information sur la Nature et les Paysages** et contribue à la mise en place de l'**Observatoire National de la Biodiversité**, participant ainsi à une meilleure connaissance du patrimoine national.

Les Conservatoires animent également des projets collaboratifs tels que le programme **RhoMéO**, impliquant les Conservatoires du bassin Rhône Méditerranée dans la création d'un observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin pour le compte de l'Agence de l'eau.

Le Conservatoire d'Aquitaine est impliqué dans un programme international REVERSE (7 pays) visant à identifier des expériences réussies et transférables pour protéger et valoriser la biodiversité.

La Fédération des Conservatoires s'est vue confier par le Ministère en charge de l'écologie l'animation du **Pôle-relais Tourbières** et du **Plan National d'Actions Chiroptères**. Les Conservatoires sont également animateurs des **plans d'action nationaux Desman des Pyrénées** (Midi-Pyrénées), **Aigle de Bonelli**, **Ganga Cata**,

Alouette calandre, **Tortue d'Herman**, **Vipère d'Orsini** (PACA) et **Sonneur à ventre jaune** (Lorraine).

La Fédération participe à la mise en œuvre du Plan interrégional Loire Grandeur Nature, à travers l'animation du **centre de ressources Ligérien** et l'appui à la plateforme « Eau, espaces, espèces ».

Sur demande, ils apportent leur expertise scientifique et technique auprès d'autres gestionnaires et propriétaires sur plus de 150 000 ha dont plus de 50 000 ha de terrains militaires répartis sur 18 camps.

Ils peuvent également réaliser pour le compte de leurs partenaires des **missions d'expertise** comme par exemple une étude d'identification des espaces pouvant justifier l'intervention du Conservatoire du littoral dans les communes riveraines des grands lacs.



L'ANIMATION DE PROJETS DE TERRITOIRE

Les **Conservatoires d'espaces naturels** sont parties prenantes ou animateurs de nombreuses politiques publiques biodiversité, eau et agriculture sur les territoires. Ils interviennent notamment dans :

- ▶ l'animation de 70 Mesures agri environnementales territorialisées sur près de 625 000 ha ;
- ▶ l'animation de 89 Espaces naturels sensibles couvrant près de 4 900 ha ;
- ▶ l'assistance technique et/ou scientifique vers les propriétaires/gestionnaires sur plus de 154 000 ha.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels est très impliqué dans la mise en œuvre de Natura 2000

Près de la moitié des sites gérés par le réseau sont en Natura 2000, soit au titre de la directive "Habitats" (1 080 sites), soit au titre de la directive "Oiseaux" (403 sites). Plus du quart des sites Natura 2000 abrite au moins un site d'intervention du réseau.

En tant qu'animateurs de projets de territoires, les Conservatoires se sont fortement impliqués dans l'élaboration et l'animation de **DOCuments d'Objectifs Natura 2000 (DOCOb)** :

- ▶ 18 % des DOCOb nationaux achevés (136 en tant qu'opérateurs et 69 en tant qu'opérateurs délégués) ;
- ▶ 15 % des DOCOb nationaux en cours (43 en tant qu'opérateurs et 24 en tant qu'opérateurs délégués) ;
- ▶ animateurs de 147 DOCOb (soit 16 % des DOCOb validés).

Les **Conservatoires d'espaces naturels** expérimentent sur le terrain les outils contractuels Natura 2000 à travers la signature de 193 contrats et de 6 chartes.

